Image not found or type unknown

Dette fiscal et douanes aeroport

Par **Leoline**, le **27/08/2015** à **10:38**

Bonjour

Je suis en processus d'imigration vers le Quebec.
L'ensemble de mes documents ont ete validé.

Je dois a l'etat mes impots 2014 sur l'annee 2013 qui se monte a 6000 euros (tout confondus)
J'ai pris du retard dessus pour diverses raisons (santé, chomage ...€
J'ai contacter mon centre qui ne veut pas me faire un etallement.

A cote de cela j'ai trouve un job au Quebec qui me permettrait de regler le probleme en peu de temps. Le soucis est que j'ai peur d'etre arreté par les douanes pour dettes au fisc.
Savez vous si c'est quelque chose de possible ?
Je ne refuse ps de payer et le fait de travailler la bas reglerait le problème

Merci de votre aide

[Modifier mon message][Supprimer]

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés